
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 JUIN 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00729 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de vingt (20) élèves Ingénieurs en Sciences Pharmaceutiques, session 2023.

Ce sont :

INGÉNIEURS EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	PORGO BOUBACAR	332376	B12862558	27/04/80
2°	BILGO SOLANGE	312923	B10252322	20/02/86
3°	ILBOUDO SAYOUBA	345312	B10917925	16/12/88
4°	OUEDRAOGO RATOUSSIA FADILA	357965	B14089770	02/10/96
5°	SANFO YACOUBA	347964	B18264667	06/11/79
6°	TAPSOBA FATI	335229	B10622114	02/02/91

Arrêté la présente liste à 6 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADO
Officier de l'Ordre de l'Etat

